

A. ÉTIQUETAGE

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTERIEUR ET LE
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE****boîte****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Noromectin Injection ,10 mg/ml, solution injectable
Ivermectine

2. LISTE DU (DES) PRINCIPE(S) ACTIF(S)

Par ml :
Ivermectine 10 mg

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution pour injection

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

50 ml, 100 ml, 250 ml, 500 ml et 1 l

5. ESPÈCES CIBLES

Bovins et porcs.

6. INDICATION(S)

–

7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.

Bovins:

Uniquement en sous-cutané : 1 ml /50 kg (200 µg Ivermectine/kg)

Porcs (Animaux jeunes et adultes)

Uniquement en sous-cutané : 1 ml /33 kg (300 µg Ivermectine/kg)

8. TEMPS D'ATTENTE

Lire la notice avant utilisation.

Bovins:

Viande et abats: 49 jours.

Ne pas utiliser chez les vaches laitières pendant la lactation, ni pendant la période de tarissement quand le lait est destiné à un usage pour l'homme.

Ne pas utiliser chez les génisses durant les 60 jours qui précèdent le vêlage.

Porcs:

Viande et abats: 18 jours.

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)

Lire la notice avant utilisation.

Ne pas fumer ni manger pendant la manipulation du produit.

Eviter un contact direct avec la peau.

Se laver les mains après utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP : (mois/année)

Durée de conservation après la première ponction: 28 jours

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A conserver à une température ne dépassant pas 30°C. A conserver à l'abri de la lumière.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car cela pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques.

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

13. LA MENTION "A USAGE VÉTÉRINAIRE" ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DELIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ÉCHÉANT

A usage vétérinaire.

A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Norbrook Laboratories (Ireland) Limited
Rossmore Industrial Estate
Monaghan
Irlande

16. NUMÉRO(S) D' AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V241525

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot {numéro}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PETITS CONDITIONNEMENTS
PRIMAIRE****Flacon****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Noromectin Injection, 10mg/ml, solution injectable
Ivermectine

2. LISTE DU (DES) PRINCIPE(S) ACTIF(S)

Ivermectin(e) 10 mg/ml

3. CONTENU EN POIDS , VOLUME OU NOMBRE DE DOSES

50 ml, 100 ml, 250 ml, 500 ml, 1 l.

4. VOIE(S) D'ADMINISTRATION**Bovins:**

Uniquement en sous-cutané: 1 ml/50 kg

Porcs (Animaux jeunes et adultes)

Uniquement en sous-cutané: 1 ml/33 kg

5. TEMPS D'ATTENTE**Bovins:**

Viande et abats: 49 jours

Ne pas utiliser chez les vaches laitières pendant la lactation, ni pendant la période de tarissement quand le lait est destiné à un usage pour l'homme.

Ne pas utiliser chez les génisses durant les 60 jours qui précèdent le vêlage.

Porcs:

Viande et abats: 18 jours.

6. NUMÉRO DU LOT

Lot: {numéro}

7. DATE DE PÉREMPTION

EXP : (mois/année)

Durée de conservation après la première ponction: 28 jours

8. LA MENTION " A USAGE VÉTÉRINAIRE"

A usage vétérinaire.